

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Présents :

- Muriel Chemenska
- André Guillardmain
- Gunther Hahne
- Elisabeth Hoffmann
- Daniel Jung
- Jean-Roch Klethi
- Pascal Klein (Pascklin)
- Paul Nemet
- Anne-Marie Rodic
- Laurence Scheer
- Jean Valera
- Alexandre van Buuren

Ont demandé à être excusés :

- Bernard Ambielle
- Véronique Ball
- Herrade Bresch-Grob
- Charles-Henri Colombert
- Renée Kieffer
- Jean Falsanisi
- Michel Friz
- Geneviève Pixa
- Sophie Roy
- Lise Schif
- Isabelle Schenbecker
- Alain Tigoulet
- Marie-Paule Tigoulet

Rappel de l'ordre du jour

- 1. Adoption du Compte-Rendu de l'AG du 15 juin 2023**
- 2. Rapport d'activité 2023-2024 et d'orientations 2024-2025**
- 3. Approbation des comptes 2023**
Quitus au Trésorier.
- 4. Admission des nouveaux membres**
- 5. Montant et appel des cotisations 2025**
- 6. Budget 2024**
- 7. Renouvellement du Comité**
- 8. Vérificateurs aux comptes**
- 9. Divers**

130, Grand'rue
67000 Strasbourg
Tel. 03.88.32.40.39
Mail : contact@aida-galerie.com

*Inscrite au registre des
associations du Tribunal
d'Instance de Strasbourg
Volume VI folio n°13*

Après avoir remercié les participants pour leur présence et leur avoir souhaité la bienvenue, Jean-Roch Klethi, Président de l'association, donne lecture de la liste des membres ayant demandé à être excusés pour leur absence et ouvre l'ordre du jour. La conduite de la séance prend appui sur un support de diapositives vidéo projetées pendant la séance.

1. Adoption du Compte-Rendu de l'AG du 15 juin 2023

Adoption à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

2. Rapport d'activité 2023-2024 et d'orientation 2024-2025

Le rapport d'activité a été diffusé aux membres préalablement à l'AG. Le contenu en est présenté de façon résumée en séance.

1 - Les expositions d'Aida Galerie :

Le bilan de expositions réalisées en galerie s'inscrit dans la continuité de l'année précédente. 23 expositions différentes ont été organisées pendant les 12 mois de 2023.

76 artistes ont participé à une ou plusieurs expositions en galerie au cours de l'année, dont 67 artistes membres ou candidats devenus membres. 2 membres sur 3 ont de ce fait eu l'occasion de présenter leurs réalisations en galerie pendant l'année et chaque membre s'y expose en moyenne une fois l'an. La physionomie du programme des expositions évolue peu à peu : davantage d'expositions solo, moins d'expositions à deux artistes pourtant très nombreuses il y a quelques années encore, davantage d'expositions à 5, 6, 7 ou 8 artistes, désormais majoritaires.

En très léger recul par rapport à l'année précédente, le niveau des ventes en galerie et sur Artsper est comparable à celui de nos meilleures années, sans être exceptionnel pour autant.

2 - Expositions « hors les murs » et partenariats

2023 s'inscrit dans le prolongement de la reprise des expositions hors les murs qui avait caractérisé 2022. En revanche, les opportunités peinent à se concrétiser en 2024 :

Le Salon des Artistes Lorrains : l'AIDA y a présenté chaque année une petite délégation d'artistes depuis 2013 et jusqu'en 2023. Il n'y aura en revanche pas d'édition 2024, cette manifestation désormais biennale étant programmée pour 2025, son lieu demeurant encore inconnu.

A Saverne, l'AIDA a maintenu en 2023 son rendez-vous estival à la Roseraie. Il n'y aura pas d'édition 2024, faute de date disponible pendant la période la plus favorable aux expositions de plein air. Une prochaine édition sera préparée pour 2025. Par ailleurs, un projet d'exposition au Château des Rohan a été initié en partenariat avec une association locale, mais la municipalité de Saverne tarde à nous faire connaître ses conditions.

A Furdenheim, l'AIDA a participé au festival Vent d'Est-Art et Lumière en 2023. Nous ne savons pas si cette manifestation sera reconduite pour 2024.

Le Concours de peinture et de sculpture d'Eckbolsheim (octobre de chaque année), pour lequel l'AIDA se prête à organiser le jury de la manifestation, s'est tenu en octobre dernier. L'AIDA est à nouveau sollicitée par la ville d'Eckbolsheim pour organiser le Jury de l'édition 2024 qui se tiendra au mois d'octobre.

Nous restons attentifs à toute nouvelle opportunité d'exposition hors les murs qui serait intéressante pour notre collectif pour fin 2024 et 2025.

3 - Communication

Le site aida-galerie.com peut depuis décembre dernier faire l'objet de mises à jour en interne et tout prochainement l'alimentation de nouvelles pages d'artistes sera lancée auprès de nos membres.

Les autres moyens de communication numérique sont maintenus : diffusion du dossier de presse, annonce de nos expositions sur les réseaux sociaux, tous ces moyens sont maintenus et mis en œuvre. L'AIDA continuera d'assurer comme les années précédentes la « mise en avant » de toutes nos annonces sur le site des Dernières Nouvelles d'Alsace pour chacune de nos expositions. Le fichier clients de la galerie comprend désormais 1 100 adresses et continue en permanence d'être alimenté et mis à jour. Toutes les expositions en galerie et hors les murs sont systématiquement relayées sur différents supports numériques ainsi que sur Facebook (plus de 2000 abonnés) et Instagram.

4 - Vie associative

L'association compte 103 membres au jour de l'AG (104 membres en 2023), y compris les membres dont l'adhésion sera soumise à approbation dans l'un des points suivants. Deux expositions de candidats se sont tenues depuis la précédente AG, si bien que notre Comité sera tout à l'heure en mesure de soumettre 8 candidatures à approbation.

Le « trombinoscope », répertoire des coordonnées de nos membres est désormais consultable et sera mis à jour dans l'espace membres de notre site internet.

Un débat s'engage au sujet de la tendance au vieillissement de nos effectifs, en dépit d'une indéniable dynamique de renouvellement de nos membres. Diverses pistes de réflexion sont émises en séance afin de faciliter l'accès de plus jeunes artistes à notre association et à notre galerie : accueillir de jeunes artistes comme artistes invités, mettre en place une « cotisation jeunes » à un tarif plus accessible, exonérer de cotisation la première année d'adhésion pour les jeunes artistes... Il est convenu que ce thème, vital pour le devenir de notre association et à terme pour le renouvellement de ses cadres, fera l'objet du prochain Comité.

Plus généralement, c'est également le développement des liens entre nos membres qui fait aujourd'hui défaut au sein du collectif. Ce sujet de préoccupation est lui aussi à inscrire à l'ordre du jour du prochain Comité.

L'association déplore enfin la disparition de Peter Romian, enlevé à l'affection des siens au mois d'avril dernier, et à la mémoire duquel le Président rend hommage en séance.

En conclusion de la présentation du rapport d'activité et d'orientation, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité de l'adopter au vu de la présentation de son contenu qui vient d'être proposée et des débats qu'il a suscité.

3. Approbation des Comptes 2023

Comme chaque année, les comptes sont établis par notre expert comptable, la Fiduciaire de l'III. S'il est en recul par rapport à 2022, le niveau des recettes parvient toutefois en

2023 à quasiment couvrir le niveau des dépenses, également plus réduites que l'année précédente. Au final, c'est l'apport en produits financiers qui permet d'assurer l'équilibre des comptes. Cet apport provient du placement de notre trésorerie sur un livret d'épargne associative.

AIDA – Comptes 2023		Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Comptes 2020
<i>Commissions sur ventes</i>	18 776	25 500	25 119	23 097	13 842
<i>Cotisations des membres</i>	5 250	7210	5 740	5 530	6 300
<i>Participations exposants</i>	20 130	20 500	16 440	14 485	16 276
<i>Autres recettes</i>	2	-	6	15	5
<i>Subventions d'exploitation</i>	-	-	-	8 195	9 167
Total recettes	44 158	50 710	47 386	51 322	45 590
<i>Frais galerie d'art</i>	21 200	20 500	21 624	19 790	16 511
<i>Taxes</i>	334	400	433	370	312
<i>Salaires et charges sociales</i>	23 084	29 810	27 150	24 744	17 256
<i>Charges diverses de gestion</i>	46	-	544	-	91
Total dépenses	44 684	50 710	49 752	44 904	34 170
<i>Résultat d'exploitation</i>	-526	-	-2 366	6 418	11 420
<i>Produits financiers et exceptionnels</i>	1 189	-	580	199	83
Excédents ou déficits	663	-	-1 786	6 617	11 503

Lors de la précédente Assemblée Générale, les mandats de vérificateurs aux comptes avaient été acceptés par Jean Falsanisi et Daniel Jung. En l'absence de Jean Falsanisi, l'avis de l'AG est sollicité : adoption sous réserve d'un rapport écrit ultérieur de sa part, ou bien approbation à titre exceptionnel sur la foi de la seule vérification opérée par Daniel Jung. L'AG opte pour la seconde solution, à titre exceptionnel, et compte tenu de l'état de santé de Jean Falsanisi.

- **En conclusion, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité :**
 - **de fonder son approbation sur la foi de la vérification certifiée par Daniel Jung, vérificateur aux comptes;**
 - **d'approuver les comptes 2023 tels que présentés à l'Assemblée,**
 - **d'affecter l'excédent aux réserves de trésorerie,**
 - **de donner quitus à Pascklin, Trésorier par intérim.**

4. Admission des nouveaux membres 2023-2024

De nombreux dossiers nous parviennent chaque année, parmi lesquels les artistes admis à poser leur candidature sont sélectionnés. Deux expositions de candidats se sont tenues depuis la précédente AG et 8 nouvelles adhésions sont présentées par le Comité. Parmi elles, la candidature de Pierre Kieffer, qui est décédé depuis l'exposition de candidats à laquelle il avait participé. Son adhésion est proposée avec celle des autres candidats, ce

qui permettra à ses ayants droit d'exposer ses œuvres, s'ils le souhaitent, dans notre galerie :

- Frédérique **Badonnel** dite Bado (estampe)
- Philippe **Freyd** (volume)
- Hélène **Heyberger** (volume)
- Pierre **Kieffer** † (peinture)
- Linda **Moufadil** (peinture)
- Sophie **Roy** (peinture)
- Gilbert **Schlewer** (op'art)
- Agnès **Weill** (estampe et peinture)

Toutes les candidatures proposées par le Comité sont confirmées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5. Montant et appel des cotisations 2025

Il est proposé à l'Assemblée Générale de maintenir pour 2025 la cotisation de membre de l'association à 70€. L'appel de cotisations sera lancé au mois de janvier prochain.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

6. Budget 2024

Le budget proposé pour l'année en cours se place dans la continuité des tendances marquées par les comptes 2022. Avec l'augmentation des taux de placement, l'apport des produits financiers est désormais non négligeable. C'est pourquoi son montant prévisionnel apparaît désormais dans le budget.

AIDA – Budget 2024		<i>Comptes 2023</i>	<i>Comptes 2021</i>	<i>Comptes 2020</i>	
Recettes	<i>Commissions sur les ventes</i>	23 000	18 776	25 199	23 097
	<i>Cotisations des membres</i>	5 500	5 250	5 740	5 530
	<i>Participations exposants</i>	18 000	20 130	16 440	14 485
	<i>Autres recettes</i>	-	2	6	15
	<i>Subventions et aides diverses</i>	-	-	-	8 195
	Total recettes	46 500	44 158	47 386	51 322
Dépenses	<i>Frais AIDA Galerie</i>	22 300	21 200	21 624	19 790
	<i>Taxes</i>	450	334	433	370
	<i>Salaires et charges sociales</i>	25 000	23 084	27 150	24 744
	<i>Charges diverses de gestion</i>	-	46	544	-
	Total	47 750	44 684	49 752	44 904
Résultat	<i>Résultat d'exploitation</i>	- 1250	-526	-2 366	6 418
	<i>Produits financiers et exceptionnels</i>	1250	1 189	580	199
		-	663	-1 786	6 617

Si nos marges de manœuvre restent relativement réduites, les excédents cumulés lors des précédents exercices nous offrent toutefois une certaine sécurité ainsi qu'une ressource pour nos investissements éventuels.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget 2024 tel qu'il est proposé.

7. Renouvellement du Comité

Le Comité sortant a été formé en 2021 pour 3 ans et doit par conséquent être renouvelé. Il est proposé à l'Assemblée, en l'absence des candidatures des membres du Comité et du Bureau aujourd'hui absents, de déclarer renouvelés d'office l'ensemble des mandats des membres non démissionnaires.

La composition du Comité ainsi constitué comprend 14 administrateurs sur les 19 statutaires, ce qui laisse 5 postes à pourvoir.

Isabela D'Amado	Jean-Roch Klethi	Pascklin
Noëlle Duhot	Monique Meyer	Anne-Marie Rodic
André Guillardmain	Linda Moufadil	Emmanuel Sanz
Günther Hahne	Paul Nemet	Jean Valera
Daniel Jung	Geneviève Nicolet-Woelfli	

Le Bureau compte statutairement 5 membres : il n'en comprend provisoirement que 4 car le poste de Trésorier reste non pourvu, les appels à candidatures étant restés jusqu'ici infructueux :

Günther Hahne : Vice-Président	Geneviève Nicolet-Woelfli : Secrétaire
Jean-Roch Klethi : Président	Pascklin : Vice-Président et Trésorier par intérim

Les membres présents approuvent à l'unanimité la composition du Comité et celle du Bureau pour un mandat de 3 ans, ainsi que le renouvellement du mandat du Président pour un an supplémentaire.

Elle autorise également le Président et la Secrétaire à inviter, comme cela est déjà le cas depuis 2015, l'ensemble des membres de l'association aux réunions de Comité.

En cas de vote, seuls les membres du Comité auront toutefois la possibilité d'exprimer leur voix.

8. Mandats des vérificateurs aux comptes

L'Assemblée Générale approuve :

- le renouvellement du mandat de vérificateur aux comptes de Daniel Jung ;
- le mandat de vérificateur aux comptes confié à Anne-Marie Rodic.

9. Divers

Deux points particuliers ont été débattus lors de l'Assemblée Générale et sont présentés parmi les points divers :

- informations au sujet des artistes exposants à destination des personnes assurant la permanence. Les membres et les artistes, exposants ou non, manquent souvent d'informations à destination des visiteurs au sujet des artistes exposants lorsqu'ils assurent les permanences d'expositions. Il serait utile de pouvoir constituer une base d'information disponible sur place et facile à consulter afin de palier ce manque.
- Arspert, plateforme de vente en ligne réservée aux galeries d'art et à laquelle AIDA Galerie est abonnée, est un outil permettant d'accéder à la vente en ligne dans de bonnes conditions. Toutefois, il n'est pas utilisé au meilleur de ses potentialités. Comment mieux le valoriser et en tirer profit ?

Ces deux points feront l'objet de discussions et de propositions à l'occasion d'un prochain Comité.

La réunion est close à 20h00.

Les membres présents sont invités s'ils le souhaitent à partager ensemble leur repas du soir à la brasserie de la Bourse après avoir quitté l'AG.

En l'absence de Geneviève Nicolet-Woelfli, notre Secrétaire, les notes ont été prises par Jean-Roch Klethi et le compte-rendu contresigné par Daniel Jung en qualité de membre du Comité.

Strasbourg, le 08 mai 2024

Jean-Roch Klethi

Daniel Jung

Président de l'AIDA

Membre du Comité

